

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Projet de budget 2015 de l'Etat de Genève

18 septembre 2014

Déficit structurel résorbé

en millions

Le projet de budget 2015 en bref	B 2014*	PB 2015	Ecart	En %
Revenus de fonctionnement	7'727.0	7'836.2	109.2	1.4%
Charges de fonctionnement	7'726.8	7'835.1	108.3	1.4%
Résultat net	0.2	1.1		

* B 2014 retraité

Comme au budget 2014, le résultat est proche de l'équilibre
mais le budget 2014 était amélioré par des **éléments non récurrents**
qui sont absents du PB 2015

Dès lors, l'équilibre de fonctionnement du PB 2015
indique que le déficit structurel a pu être résorbé

Éléments péjorant le contexte du PB 2015

Absence de revenus non récurrents

(budget 2014 : 63 millions)

Absence de la part cantonale au bénéfice de la BNS

(budget 2014 : 39 millions)

Augmentation des dépenses obligatoires

(64 millions)

dont, évolution moins favorable des charges de personnel
malgré la suspension de l'annuité

(hausse de 47 millions)

Effet des mesures du Conseil d'Etat

L'atteinte de l'équilibre nécessitait de compenser l'augmentation des dépenses obligatoires et l'absence de revenus non récurrents

Deux facteurs y ont contribué:

Des prévisions de croissance encore relativement favorables

Mais avant tout :

Les effets du plan de mesures du Conseil d'État

Les mesures du Conseil d'État améliorent
le résultat 2015 de **154 millions**

Elles permettent de
contenir la croissance des charges à 1,4%

Nécessité de maîtriser la dette

Malgré une stabilité du résultat entre 2014 et 2015
la situation s'est en réalité améliorée

Les mesures du PB 2015 permettent de résorber le déficit structurel
et leurs effets ultérieurs amélioreront progressivement le résultat

Mais les investissements indispensables pour répondre aux besoins
de la population ne sont pas encore autofinancés

L'amélioration au PB 2015

ne suffit pas encore pour maîtriser la dette

Le plan de mesures du Conseil d'État

Mesures adoptées et incluses dans le PB 2015 :

Réductions de charges et augmentations de revenus

Renoncements à des hausses de charges

Amélioration de 154 millions de francs en 2015 :

- 121 millions de charges

+ 33 millions de revenus

Amélioration projetée de 206 millions à l'horizon 2018

Mesures complémentaires

Des **mesures complémentaires** déploieront leurs effets sur les années suivantes

Ces mesures visent à **dégager progressivement des excédents** nécessaires pour maîtriser la dette

Ce **changement de cap** est d'autant plus nécessaire compte tenu des **risques et des incertitudes** tels que :

Pression sur le secteur bancaire et financier

Conséquences du vote du 9 février 2014

Réforme de la fiscalité des entreprises

Le plan de mesures du Conseil d'État

25 mesures de réductions de charges

14 mesures d'augmentation de revenus

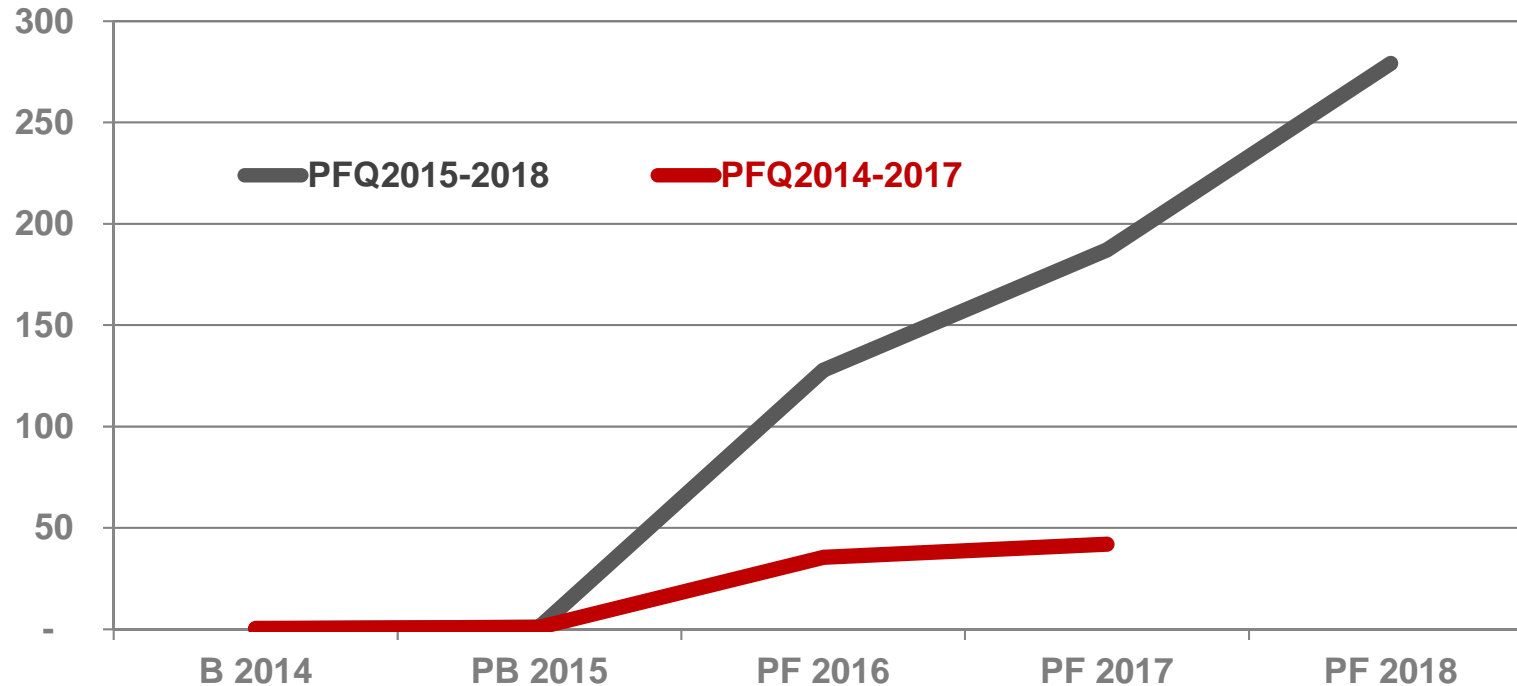
5 mesures de renoncements à des hausses de charges prévues

14 mesures complémentaires visant des réductions de charges

10 mesures complémentaires visant des augmentations de revenus

Plan financier quadriennal

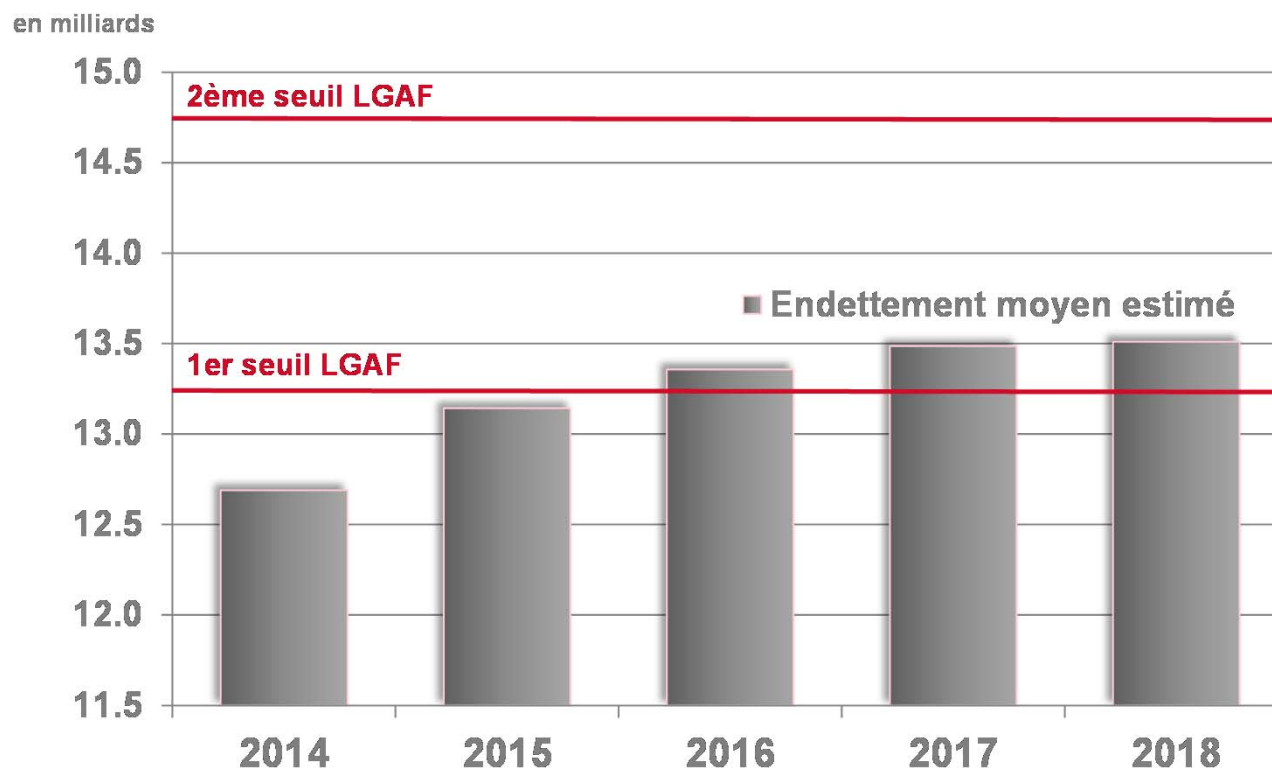
Comparaison entre le PFQ 2015-2018 et le PFQ 2014-2017
Evolution du résultat net (en millions)



La croissance des charges du PFQ 2015-2018 incluant les mesures chiffrées déjà adoptées à ce jour est de **1,7% en moyenne** contre 2% pour le précédent PFQ

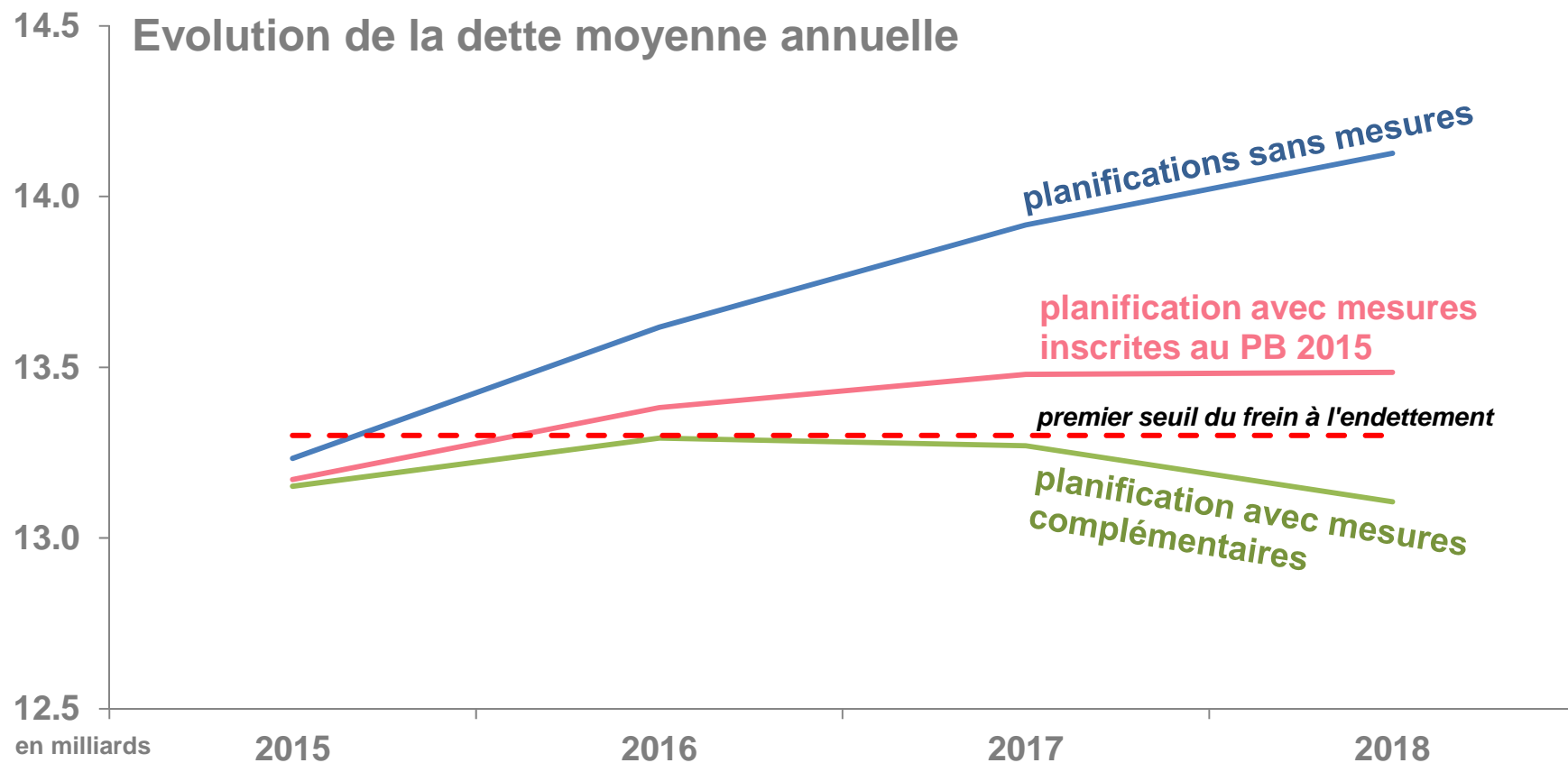
Une dette à maîtriser

Malgré les mesures déjà décidées, les excédents de fonctionnement ne permettent pas de financer entièrement les investissements



L'amélioration du PFQ ne suffit pas encore pour maîtriser la dette

Nécessité d'accentuer l'effort par les mesures complémentaires



Les **mesures complémentaires** doivent permettre la maîtrise de l'évolution de la dette

Contexte conjoncturel



Croissance mondiale 2015 : prévision modérée du FMI à +4%

Faiblesse endémique dans la zone euro



Prévision PIB (GPE): 2% en 2014 et 2,2% en 2015

Stagnation annoncée par le SECO au 2e trimestre 2014



Évolution à confirmer, comme en témoigne la récente baisse de l'indicateur avancé LEA-PICTET-OCSTAT

PB 2015: scénario de croissance soutenue

L'évolution des recettes fiscales se fonde sur les dernières prévisions du Groupe de perspectives économiques (GPE) publiées en juin

Ces prévisions seront actualisées durant l'automne

Prévisions du GPE (été 2014)	2014	2015
PIB CH	2,0%	2,2%
PIB GE	2,5%	2,5%
Chômage GE	5,5%	5,4%

Revenus fiscaux: évolution positive mais absence d'éléments non récurrents

en million

	C 2013	B 2014	PB 2015	Ecart PB 2015 - B 2014	
Personnes physiques (PP)	3'724	3'837	3'906	69	+1.8%
Personnes morales (PM)	1'448	1'335	1'422	87	+6.5%
Part cantonale aux recettes fédérales	406	425	430	5	+1.2%
Impôts immobiliers	451	452	454	3	+0.6%
Droits de successions et donations	132	127	108	-19	-15.0%
Impôt sur les véhicules routiers et les bateaux	103	105	107	3	+2.6%
Autres impôts	14	16	16	0	-0.6%
Total Impôts, taxes et droits	6'277	6'296	6'444	147	+2.3%

Estimations au 30 juin 2014

Revenus non-fiscaux en recul

Diminution globale de - 42 millions
par rapport au budget 2014

Éléments principaux:

Part cantonale aux bénéficiaires de la BNS (-39 millions)

Intérêts fiscaux (-22 millions)

Service des contraventions (-13 millions)

Politique H Sécurité et Population émoluments, facturation de prestations et subventions reçues (+24 millions)

Croissance contenue des dépenses

Total des charges

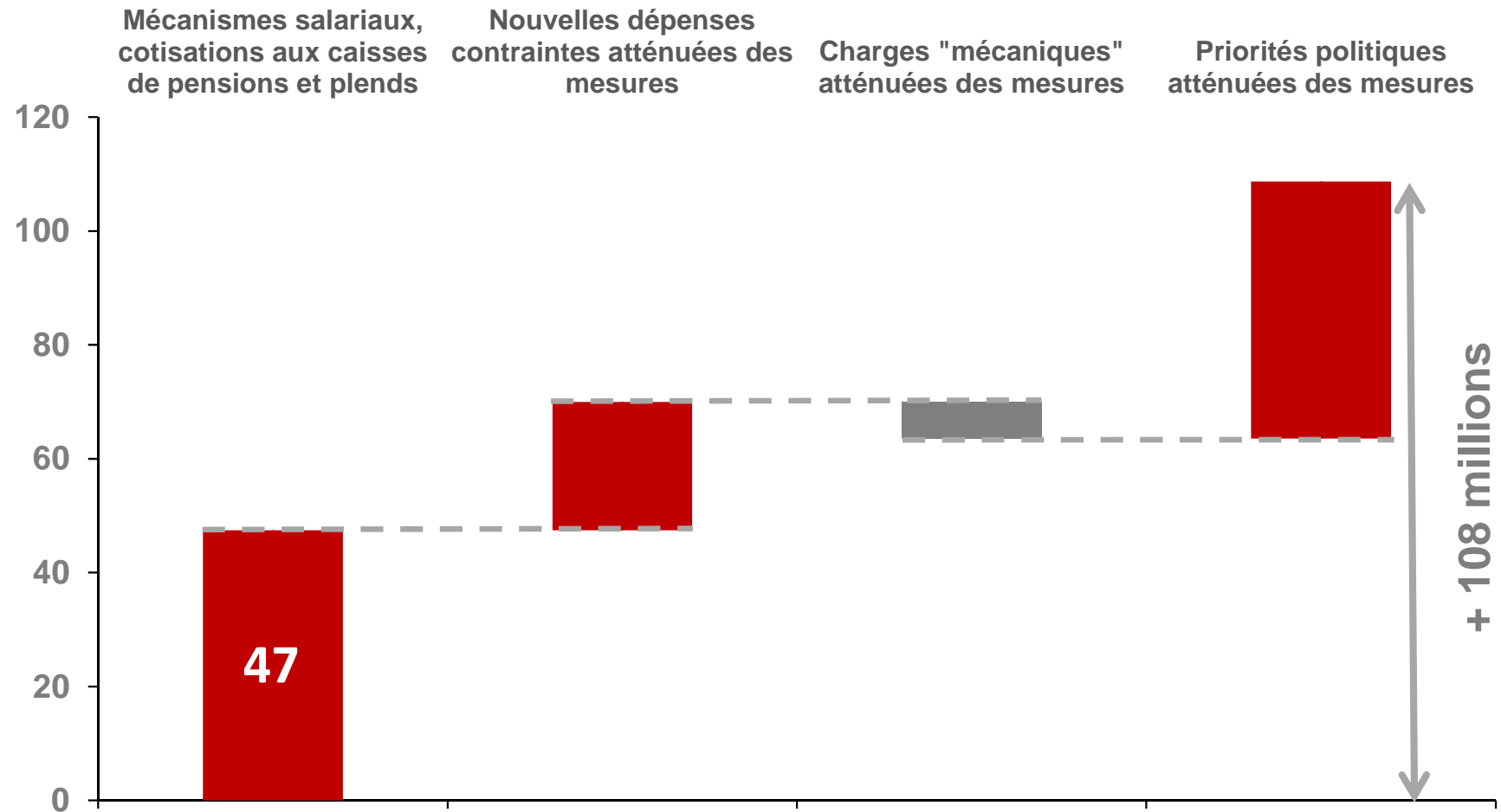
7'835 millions

soit +1,4% (108 millions) de plus qu'au budget 2014

Cette croissance modérée est obtenue grâce aux mesures du Conseil d'État, malgré une augmentation importante des charges contraintes

La bonne maîtrise des dépenses contrôlées par le Conseil d'État permet d'accroître les moyens octroyés aux politiques publiques prioritaires

Décomposition de la croissance des charges



Évolution par type de charges

Mécanismes salariaux et charges sociales

Accroissement de **+ 47 millions** malgré l'absence d'annuité, due à l'augmentation des cotisations CPEG, à l'effet décalé de l'annuité 2014, aux effets induits par le blocage de postes suite aux nombreux départs en PLEND

Nouvelles dépenses contraintes / obligations légales

Hausse de **+ 23 millions** due principalement aux prévisions de dépenses sociales; sans les mesures du Conseil d'État, l'augmentation serait de 47 millions

Nouvelles charges "mécaniques"

Diminution nette de **- 6 millions** malgré la progression des amortissements et des intérêts versés aux débiteurs fiscaux, grâce à la baisse des charges RPT, des débiteurs irrécouvrables et des intérêts de la dette

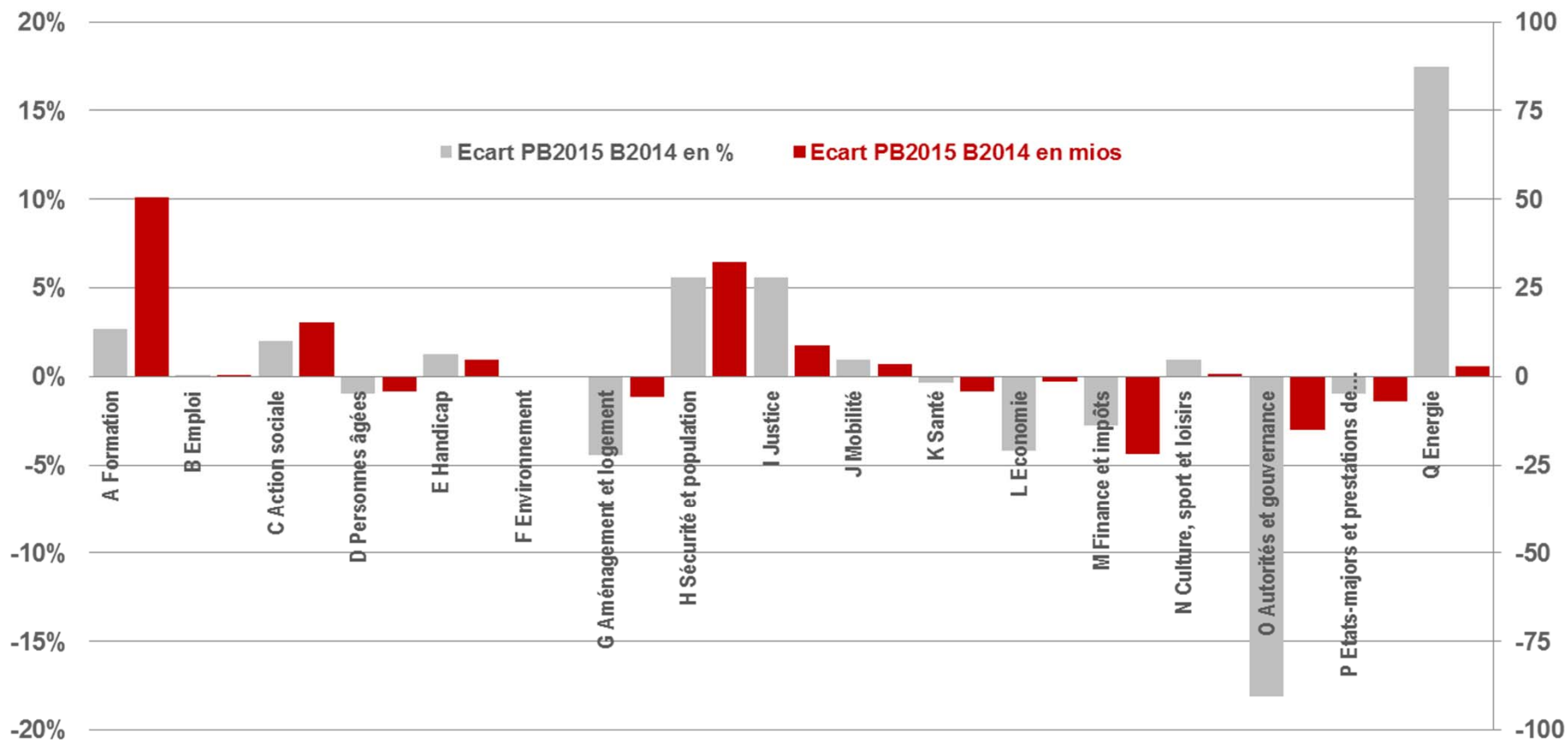
Autres charges

Augmentation de **+ 45 millions** résultant de l'allocation de 82 millions aux priorités politiques du Conseil d'État compensée par 37 millions d'économies grâce au plan de mesures

Évolution des charges par politique publique

Evolution des charges par politique publique hors mécanismes salariaux, cotisations aux caisses de pension et Plend

en millions



La politique publique **A Formation** inclut le transfert des charges courantes des bâtiments de l'Université pour 18 millions de la politique publique P

Investissements

en millions

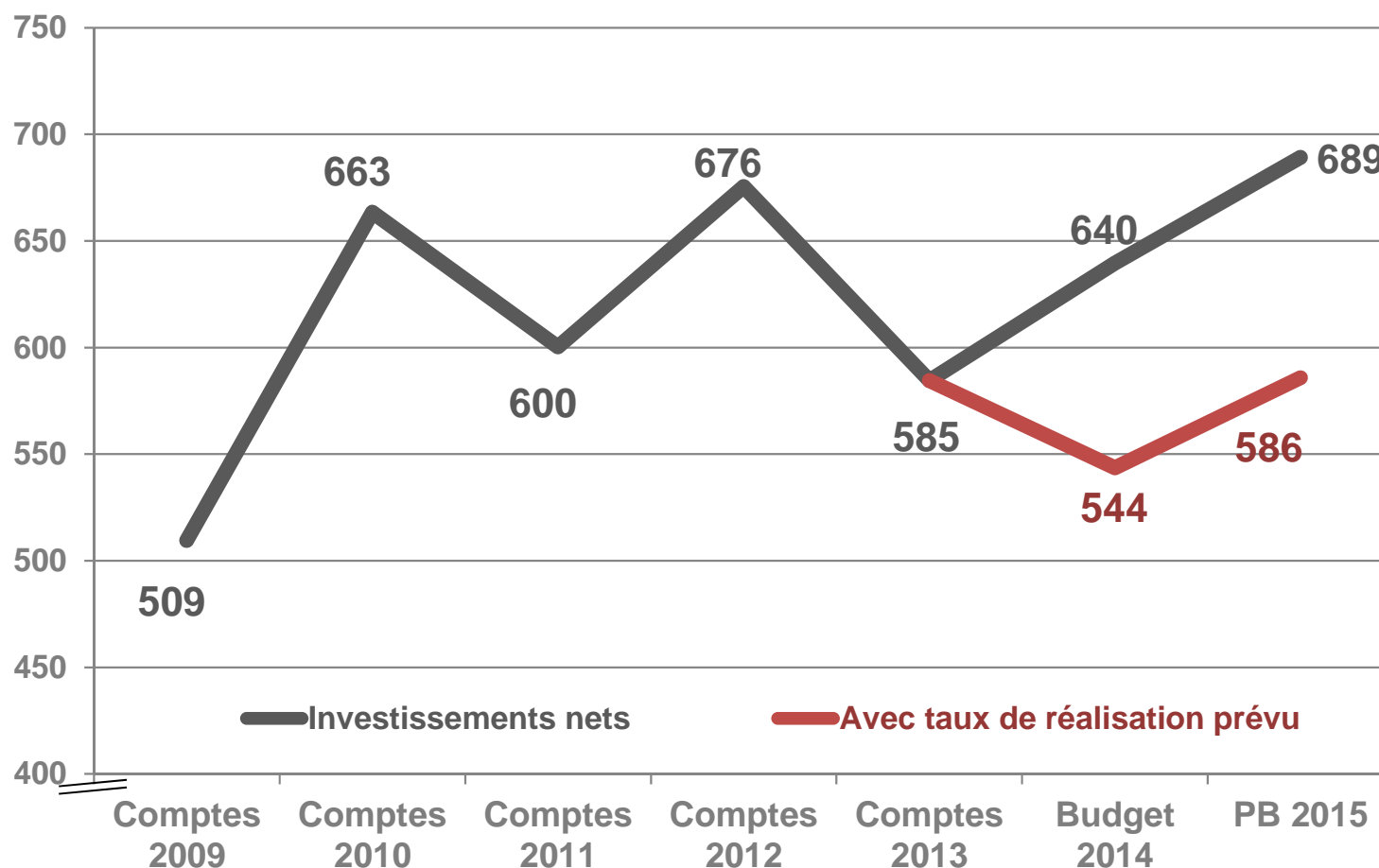
Projet de budget d'investissement	B 2014	PB 2015	Ecart
Dépenses d'investissements	705	752	47
Recettes d'investissements	66	63	-3
Investissements nets	640	689	50

Le niveau des investissements nets confirme la volonté du Conseil d'État de maintenir l'effort à un niveau élevé

Les moyens se concentrent sur les infrastructures indispensables et les dépenses de renouvellement font l'objet d'une sélection accrue

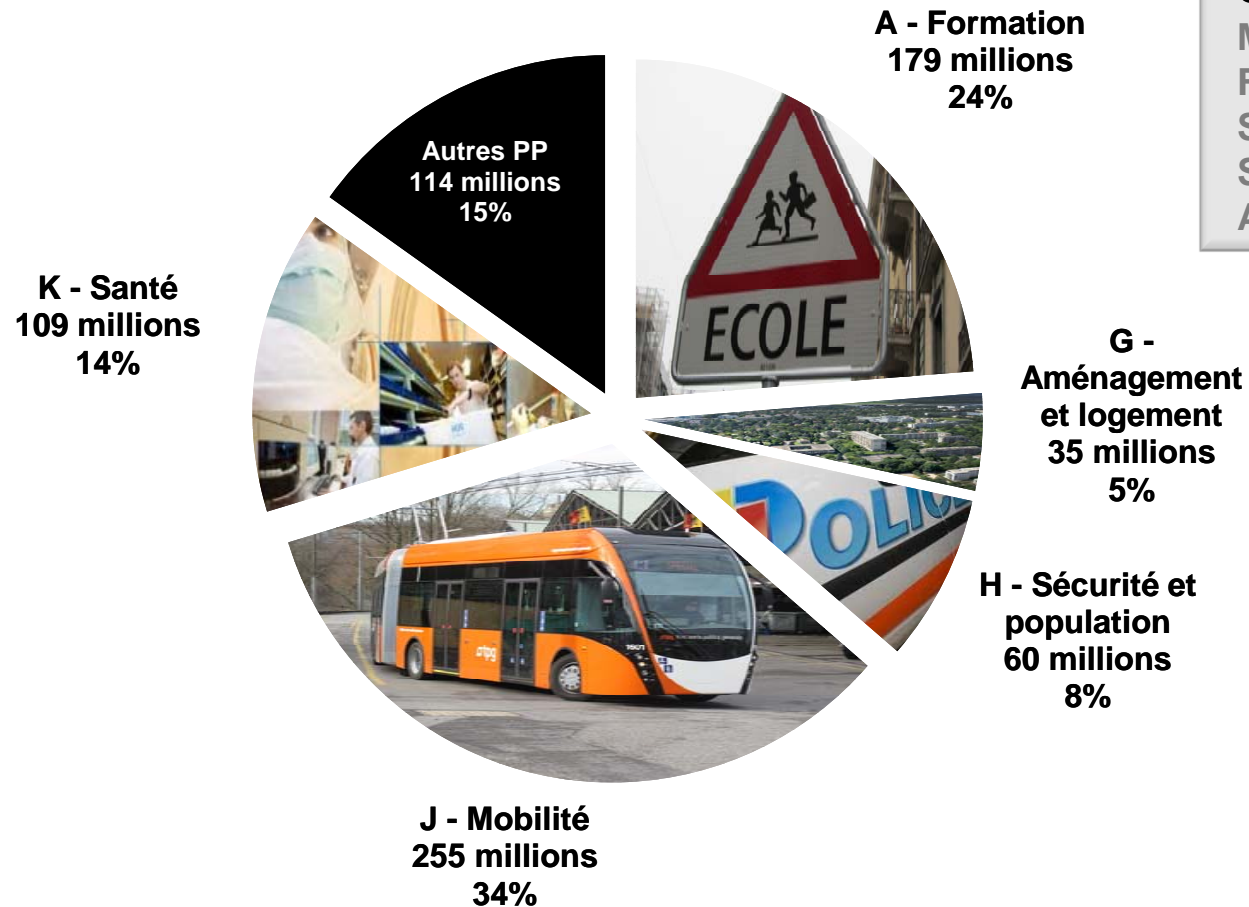
Évolution avec taux de réalisation effectif

hors location-financement, transfert d'actifs, prêts du patrimoine administratif



Le taux de réalisation prévu pour 2014 et 2015 est de 85%

Répartition des dépenses par politique publique



85% des investissements concernent

5 politiques publiques:

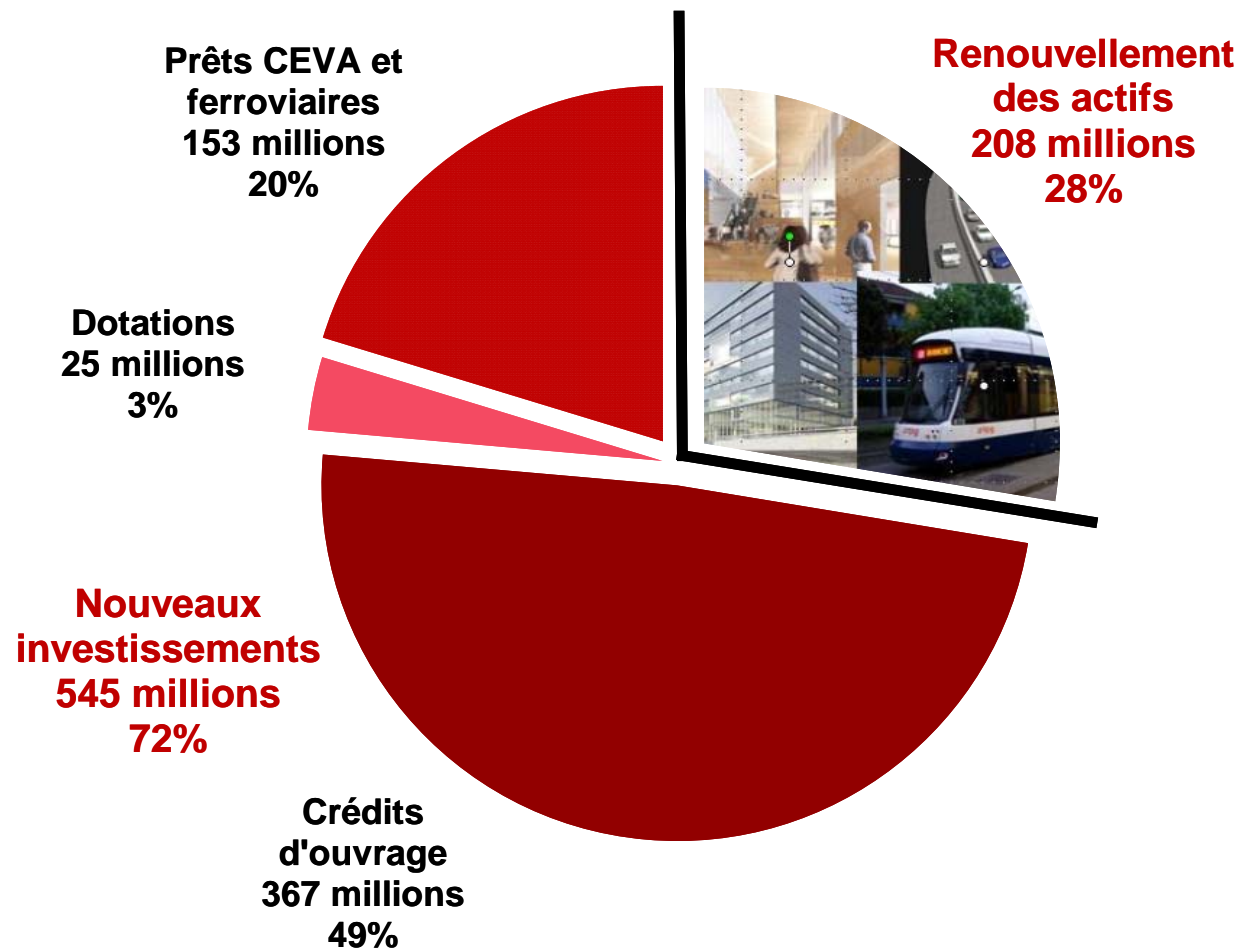
Mobilité:	34%
Formation:	24%
Santé:	14%
Sécurité-population:	8%
Aménagement-logement:	5%

Principales dépenses d'investissements en 2015

Les **10 premiers projets d'investissements** représentent
53% du total des dépenses

Libellé Loi	PB 2015 en millions	% dépenses totales
Liaison CEVA	115	15%
HUG Bâtiment des lits 2 (BDL2) - construction	53	7%
CMU 5ème & 6ème étapes	49	7%
Projets d'infrastructures ferroviaires	38	5%
Logements d'utilité publique I & II	33	4%
Dépôt TPG "En Chardon"	30	4%
La Brenaz 100 (extension +100 places)	24	3%
Ecole de commerce de Frontenex	22	3%
Maternité (phase 3.3)	21	3%
HEG Battelle (bâtiment B)	16	2%
Total	400	53%

Prépondérance des nouvelles infrastructures



Trois quarts des dépenses concernent des **nouveaux** investissements

Les dépenses pour le **renouvellement** du patrimoine sont maintenues à un niveau élevé

Autofinancement non assuré

Le taux d'autofinancement
des investissements en 2015 est de **74%**

Les investissements **ne sont pas** autofinancés
à hauteur de **159 millions**

Le niveau d'endettement moyen estimé pour 2015
progressive légèrement pour s'établir à **13,2 milliards**
(premier seuil du frein à l'endettement : 13,3 milliards)

Conclusion

Les investissements ne sont pas autofinancés

Le niveau de la dette constitue un risque financier majeur

Un ralentissement conjoncturel ne peut être exclu

Des défis considérables devront être relevés

Conclusion

Prudence et vigilance face à l'évolution de la conjoncture

Rigueur financière accrue tout au long de la législature

Maintien de l'effort indispensable d'investissement

Poursuite et extension des mesures

Merci de votre attention



Questions ?

www.ge.ch/finances